

Edito



Dans le millésime des mémoires de fin d'études de cette année, il en est au moins un, auquel il nous a été donné de contribuer, qui s'est intéressé à la normalisation. Au-delà du fait qu'il est rassurant de constater que la normalisation est un sujet d'intérêt pour la génération « millennial », il montre comment les « Communautés de pratiques », dont la normalisation et son organisation sectorielle, constituent « un levier de compétitivité pour les entreprises dans le cadre de la veille réglementaire et normative. »

En matière de réglementation, ce nouveau numéro de la lettre du BNG présente le nouvel arrêté sur les installations intérieures de gaz, ainsi que le nouveau groupe de travail européen créé à l'initiative du BNG pour assurer le lien entre le Règlement Appareils à Gaz et les normes européennes harmonisées.

Parmi les autres sujets abordés, le témoignage du nouveau Président d'une structure internationale illustrant l'investissement des grandes entreprises dans la normalisation gazière et les travaux prénormatifs sur le comptage des gaz renouvelables.



Benoît Charlot
Responsable du BNG



Sommaire :

- Arrêté du 23 février 2018 sur les installations intérieures de gaz
- Projets européens : recherche sur le comptage des gaz renouvelables, GERG
- Exigences Essentielles du Règlement Appareils à Gaz, workshop CEN/CENELEC



Témoignage de Stéphane DUBOIS-DU-BELLAY, nouveau président de l'ISO/TC 67/SC 9 "Equipements et installations GNL"

Total va devenir de plus en plus gazier dans ses productions et le GNL (Gaz Naturel Liquéfié) est un de ses axes stratégiques de développement.

Total est devenu le numéro 2 mondial sur le marché du GNL.

La normalisation a contribué au développement des usines de GNL onshore existantes et aux concepts innovants, comme le FLNG (Floating Liquefied Natural Gas, installation de liquéfaction en mer). Son rôle va s'accroître du fait des nouveaux développements GNL comme les usines de plus petites capacités (« small scale ») et comme le carburant fluvial, marin ou routier.

La sécurité est une des valeurs de Total et l'on sait que la normalisation va contribuer à rendre ces nouveaux développements plus sûrs dans leur conception, leur exécution et leur opération.

Le nouvel arrêté pour les installations intérieures de gaz et leurs dépendances



L'arrêté du 23 février 2018 sur les installations intérieures de gaz est paru au JORF du 4 mars 2018. Ce concept réglementaire innovant, proposé par le CNPG à l'administration, est composé d'un texte réglementaire qui fixe les exigences essentielles à satisfaire, les interdictions et les obligations strictes.

Il est complété par des Guides CNPG (approuvés par l'administration) qui préconisent des solutions techniques donnant présomption de respect des dispositions de l'arrêté pour les parties d'installations concernées.

Il remplace l'arrêté du 2 août 1977 modifié et sera mis en application au plus tard le 1er janvier 2020 simultanément avec les Guides CNPG.

La contribution du BNG à la rédaction des Guides CNPG, en particulier celui sur les "appareils et matériels à gaz" et sur l'"aptitude au soudage" a permis de maintenir une place prépondérante des normes dans ce nouveau dispositif.

Le communiqué de presse du CNPG est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cnpg.fr/543-parution-de-larrete-du-23-fevrier-2018-sur-les-installations-de-gaz/>.

Travaux européens - Infrastructures

- Euramet 2018 : projet européen de recherche prénormative sur le comptage des gaz renouvelables

Le BNG (avec LNE et GRTgaz pour la France) est cité comme co-auteur du projet européen de recherche prénormative sur le comptage des gaz renouvelables qui doit déboucher sur une révision des normes compteurs (CEN/TC 237).



- Projet de recherche GERG sur les barrières au développement du biométhane



Le rapport intermédiaire du projet pour lever les barrières au développement du biométhane piloté par le BNG a été approuvé par la Commission Européenne.

Travaux européens - Utilisations

- Création du CEN/SFG U WG 8 "Mise en œuvre des Exigences Essentielles du Règlement Appareils à Gaz (RAG) 426/2016/UE" à animation BNG

La première réunion du SFG U WG 8 a eu lieu le 25 mai 2018. Son objectif est de réunir les représentants des différents comités techniques européens "appareils à gaz" (CEN/TC 181, CEN/TC 109; CEN/TC 49, CEN/TC 62, CEN/TC 180, CEN/TC 131, CEN/TC 106, CEN/TC 58,...) afin d'élaborer une réponse commune aux exigences essentielles du Règlement Appareils à Gaz dans le but de faciliter l'harmonisation RAG des normes EN candidates. Une collaboration constructive avec les consultants HAS (HARmonized Standards) et les représentants de la Commission Européenne est recherchée pour une meilleure efficacité. La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2018, à Neuilly-sur-Seine.



- Workshop du CEN/CENELEC sur la préparation des normes harmonisées le 12 juillet 2018



Environ 90 représentants des Comités Techniques CEN et CENELEC se sont réunis pour participer au Workshop sur la préparation des normes harmonisées, en présence de la Commission Européenne. Celle-ci a rappelé que le "Nouveau Cadre Législatif (New Legal Framework)" s'applique depuis 2008, succédant au système de la "Nouvelle Approche". Le NLF est appliqué au Règlement Appareils à Gaz 426/2016/UE et à la "demande de normalisation" correspondante. L'évaluation des EN candidates par des consultants a été conservée mais dorénavant sous le contrôle exclusif de la Commission européenne. Le NLF et ses impacts sur l'élaboration des normes seront présentés lors de la Réunion Plénière Annuelle du BNG en septembre.

AGENDA - Réunions plénières européennes et internationales prévues au 2^{ème} semestre 2018 :

5 juillet	ISO/TC 8/SC 8 - Conception maritime	Kuta (ID)
11 septembre	CEN/TC 180 – Appareils de chauffage décentralisé	Paris (FR)
17 septembre	CEN/TC 238 - Gaz d'essai, pressions d'essai, catégories d'appareils	Paris (FR)
18 septembre	Forum Sectoriel Gaz Utilisations (CEN/SFG-U)	Paris (FR)
18-19 septembre	ISO/TC 291 – Appareils de cuisson domestiques	Toronto (CA)
21 septembre	ISO/TC 67/SC 9 – Installations et équipements GNL	Barcelone (ES)
25 septembre	ISO/TC 28/SC 4 - Classifications et spécifications	Philadelphie (US)
15 octobre	SFG U WG 8 – Exigences Essentielles liées au RAG	Neuilly (FR)
18 octobre	CEN/TC 282 – Installations et équipements GNL	Fos (FR)
25 octobre	ISO/TC 255 - Biogaz	Paris (FR)
7-8 novembre	CEN/TC 326 - Remplissage et utilisation de véhicules au gaz naturel	Bruxelles (BE)
9 novembre	CEN/TC 109 – Chaudières gaz	Delft (NE)
14 novembre	CEN/TC 237 – Compteurs de gaz	Bruxelles (BE)
20-21 novembre	ISO/TC 67 - Matériel, équipement et structures en mer pour les industries pétrolière, pétrochimique et du gaz naturel	Perth (AU)
5 décembre	CEN/TC 106 – Appareils de cuisson professionnels	Landsberg (DE)

Les réunions des Comités Techniques donnent lieu à une préparation au sein de la commission de normalisation du BNG.

Bureau de Normalisation du Gaz

8 rue l'Hôtel de Ville, 92 200 Neuilly sur Seine – <http://www.afgaz.fr/normalisation-bng>

Contact : Isabelle Foret Tel : +33(0)1 80 21 07 76 E-mail : isabelle.foret@afgaz.fr